**11ème Congrès du RIODD - Saint-Etienne, 6-8 Juillet 2016**

**« Energie, environnement et mutations sociales »**

**Proposition de communication**

**1°) Présentation du (ou des) communicant(s)**

Nom : Berthomé

Prénom : Guy-El-Karim

Institution (Laboratoire et université) : AgroParisTech et UMR Métafort

Adresse professionnelle : 9 avenue Blaise Pascal - CS 70054 - 63178 AUBIERE Cedex

Membre du RIODD : Non

Téléphone : 04 73 44 07 18

Email : karim.berthome@agroparistech.fr

**2°) Titre précis de la communication (français et anglais):**

“Toward a Political Economy of Territorial License to Operate”

« Permission d’aménager en paix » : éléments d’économie politique sur la relation territoires-entreprises

**3°) Résumé en français et en anglais (10 lignes max.) et cinq mots-clés (en français et en anglais)**

Résumé :

Les personnels des entreprises d’aménagement du territoire se confrontent à différents publics territoriaux, notamment par le biais de concertations. Comprendre ce qui se joue entre ces entreprises et ces groupes locaux est devenu un aspect stratégique tant pour les uns que pour les autres. En dépit de cela, on ne dispose pas d’évidences empiriques qui indiquent quelle démarche de concertation est profitable, et pour qui. Avancer dans la connaissance sur ce point permettrait d’entrevoir si ces pratiques de concertation augurent – ou pas – d’une nouvelle économie politique des rapports entre territoires et entreprises d’aménagement.

Mots clés : concertation, aménagement du territoire, Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), parties prenantes, ancrage territorial.

Abstract :

The staffs of land use companies are experiencing dialogue with territorial audiences. Understanding firms’ interfaces with local communities has become a strategic concern for both firms and territories. However, it is still not clear when different community engagement strategies are appropriate or how such strategies might benefit the firm and the local communities. The progress in our knowledge of the phenomenon allow to have a glimpse into promising or upsetting dialogue practices that shape the political economy of territorial license to operate.

Keywords : stakeholders dialogue, land use planning, Corporate Social Responsibility (CSR), community engagement, collaborative governance.

**4°) Plan détaillé de la communication (1 page maximum)**

1. **Problématique**
* Mutations sociales : ‘*Social licence to operate*’
* Community engagement as hybrid intermediate mechanisms
1. **Analyse**
* Etat de l’art (management, science politique de la participation, économie des coûts de transaction, sociologie de l’innovation, sociologie pragmatique)
* Positionnement de la recherche en économie politique
1. **Pistes de résultat**
* “Territorial license to operate”
* Premiers signaux structurels relevés et premiers éléments d’économie politique

**5°) Synthèse rédigée en français de la communication présentant précisément (en trois pages maximum) :**

**1. La question** de l’Appel à communication du 11ème Congrès RIODD par rapport à laquelle notre communication se situe est la question (N°3) de la (ré)industrialisation soutenable des territoires, et de la meilleure gestion des défis environnementaux.

Les mutations sociales qui nous intéressent sont celles qui rendent aujourd’hui plus compliqué, plus long, pour les firmes, d’implanter leurs projets dans les territoires, dès lors que ces projets affectent l’environnement, le foncier. Dans ces cas-là, les entreprises font désormais de la participation publique par obligation règlementaire, mais ne se limitent pas à cela. Elles développent l’inclusion de parties prenantes externes à certains stades de leurs activités, en vue d’obtenir une ‘*social licence to operate*’ (Melé, Armengou, 2015). La contestation, la transparence, la complexification des projets, toutes ces évolutions sont-elles de nature à transformer les engagements des entreprises dans les territoires ?

Les entreprises disposent de larges marges de manœuvre en matière de ‘*community involvment’*; comment exploitent-elles cette possibilité de faire de la concertation différemment les unes des autres ? Il semble qu’aucune approche de la concertation n’ait encore « fait école » parmi les grandes entreprises d’aménagement du territoire. Peuvent-elles partager leurs manières de faire (partage d’informations concurrentielles) ? L’enjeu de la concertation avec les territoires est-il suffisamment fort pour que les firmes s’en préoccupent vraiment ? Nous recherchons comment apprécier les relations objectives entre les grandes entreprises d’aménagement et leurs interlocuteurs issus des territoires.

**2.** On peut se prendre à espérer que de nouveaux modèles économiques, sur base d’innovation en termes d’intelligence collective, voient le jour. **L’idée-force** qui nous semble pouvoir être soumise est qu’en ce qui concerne ces pratiques de concertation, on n’en est pas là. Les signes les plus tangibles entrevus à ce stade laissent plutôt penser à une préservation de la structure d’action et de pensée existante dans l’entreprise. Pour autant, il semble important de regarder finement ce qui se passe ici, dans la mesure où :

1° On ne sait finalement pas quels sont les moteurs les plus vifs des choix entrepreneuriaux en matière de concertation pour l’aménagement et le développement du territoire.

2° Les déterminants des innovations en termes de « dialogue entreprise - territoire » sont peut être une bonne manière d’éclairer ce qui pourraient survenir plus tard, dans une plus grande mesure, dans une perspective plus large qui pourrait être celle du changement de modèle économique.

**3.** En ce qui concerne **l’état de l’art**, nous nous appuierons en premier lieu sur la revue de littérature de Bowen, Newenham-Kahindi, & Herremans (2010). Ceux-ci nous apprennent que les recherches à ce sujet ont été conduites dans le souci de comprendre le phénomène, plutôt que comme des extensions déterminées de telle ou telle discipline ou théorie. Une large palette de perspectives et de notions ont été saisies : la stratégie (par exemple stratégie de ‘*decoupling’*) ; le modèle (par exemple « assuranciel »), le système (par exemple « capitaliste ») ; la convention (par exemple via des « investissements de forme »), la négociation (par exemple ‘*bargaining’*), la controverse (par exemple « socio-technique »), le jeu (par exemple « Principal-Agent »), et d’autres encore.

**4.** La **problématique** est celle de la mobilisation contemporaine, par les entreprises, des ressources territoriales, et les nouvelles compétences qui vont avec. On n’est plus au stade de l’improvisation du côté des entreprises d’aménagement. Une variété de repères, de protocoles plus ou moins tacites, sont en usages (ciblage de communautés, estimation des chances d’aboutir d’un projet, calcul de ses marges de rentabilité sous contrainte de compensations, soutien à la R&D, appui expertise, etc.). Tout cela en prévision de moments de concertation externe.

Or les raisons ou variables qui œuvrent ici semblent jouer de façon difficilement rationalisable à priori. Les effets de certaines variables imposent une certaine prudence. On citera l’exemple des « routines » de concertation, qui pourraient s’installer dans l’entreprise justement lorsqu’elles ne sont pas demandées (cf. Crilly, Zollo et Hansen, 2012, p 1442). Tout cela incite peu à opter pour un système ou modèle explicatif à priori, qui serait à retenir dans la liste de perspectives et notions évoquée ci-dessus. C’est pourquoi nous choisissons de nous positionner non pas sur une grille d’analyse ex ante, mais sur l’exploration d’un mode précis de confrontation entre agent d’une entreprise et ressortissants d’un territoire, celui de la concertation (cf. Berthomé, 2013), qui ne s’analyse ni au travers d’un seul type de dispositif participatif (‘Stakeholder dialogues, public consultations, Town hall meetings’, etc.), ni au travers d’une grille d’analyse classique à priori.

**5.** Notre **méthodologie** consiste à trouver un terrain d’entente avec des personnels des entreprises afin de pouvoir collecter de l’information au plus près de l’activité des services. Pour le moment, nous avons comme base empirique quelques cas longs de concertation territoriale suivis de près, et une prospection auprès de représentants d’entreprises (cf. Berthomé, 2015).

Nos choix méthodologiques sont ceux d’une étude :

\_ Comparative entre plusieurs entreprises ;

\_ Longitudinale (besoin exprimé par Crilly, Zollo, Hansen, 2012) ;

\_ Métrique, qui vise à établir une mesure des causes et effets observés (besoin exprimé par Bowen & al, 2010) ;

\_ En termes d’économie politique : rendre compte des bénéfices ou des inefficiences observées (besoin exprimé par Gnan & al, 2013).

**6- Bibliographie (entre 10 et 15 références fondamentales pour la communication) présentée suivant les normes académiques de la Revue de l’Organisation Responsable**

Berthomé G-E-K. 2013. « Concertation », in *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris.

Berthomé G-E-K. 2015. « Mind the gap : Entre les grandes entreprises d’aménagement du territoire et leurs publics non contractuels », *Colloque Chercheur.es et acteur.es de la participation*, Paris.

Bowen, F., Newenham-Kahindi, A., & Herremans, I. 2010. When Suits Meet Roots: The Antecedents and Consequences of Community Engagement Strategy, *Journal of Business Ethics*, 95(2): 297–318.

Crilly, D., Zollo, M., Hansen, M. T. 2012. Faking it or muddling through? Understanding decoupling in response to stakeholder pressures, *Academy of Management Journal*, 55 (6): 1429-1448.

Gnan, L., Hinna, A., Monteduro, F., Scarozza, D. 2013. Corporate governance and management practices: Stakeholder involvement, quality and sustainability tools adoption: Evidences in local public utilities, *Journal of Management and Governance*, 17: 907-937.

Melé, D., Armengou, J. 2015. Moral Legitimacy in Controversial Projects and Its Relationship with Social License to Operate: A Case Study, *Journal of Business Ethics*, 14p. Article in Press.